



Responsabilité



Engagement



Innovation



Ethique



Solidarité



Confiance

Votre avenir, notre quotidien



A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

Votre avenir, notre quotidien



PLAN

I- Approche de définition

II- Apport de l'assuré émergent à l'assureur Vie

III- La partition A jouer par les différents acteurs

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

I/ APPROCHE DE DEFINITION

❖ Au plan général

Selon le dictionnaire le Robert, «émerger » se dit d'un phénomène «qui s'impose à l'attention par sa valeur ». Subséquemment, en parlant d'émergence économique des nations l'on peut considérer qu'un pays, anciennement pauvre, émerge lorsqu'il suscite l'intérêt et se démarque de la masse des nations sous développées et situées en marge des échanges mondiaux de biens, de services et d'idées. Cette notion d'émergence permet alors de faire passer ce pays anciennement pauvre et d'un équilibre de faible croissance à un meilleur équilibre de croissance forte et durable.

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

I/ APPROCHE DE DEFINITION

❖ Au plan assurantiel

Nous savons quant à nous assureurs en général et vie en particulier que c'est la qualité du portefeuille lui-même composé de la cohorte d'assurés, et couplée d'une gestion judicieuse qui fait la croissance et la solidité de la société.

Se mettre à la recherche d'assurés vie émergents, c'est donc se construire un portefeuille à forte valeur ajoutée, un portefeuille équilibré sur l'exploitation

Pour l'assureur vie, l'assuré émergent ce sera celui-là grâce à qui il peut être en capacité aussi bien vis-à-vis de la réglementation, des actionnaires que d'un point de vue simplement social (par le rôle de prévoyance sous diverses formes qu'il est appelé à jouer auprès de la société) :

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

I/ APPROCHE DE DEFINITION

- ❖ **Qu'est-ce qu'être en capacité pour l'assureur vie ?**
 - **Vis-à-vis de la réglementation , l'assureur vie est en capacité lorsque son portefeuille épouse les exigences réglementaires : en terme de tarifs, de garanties, d'engagements,**
 - **Vis-à-vis des actionnaires, l'assureur vie est en capacité lorsqu'il lui est possible d'assurer un retour sur investissement acceptable à ses actionnaires sur son résultat d'exploitation et/ou résultat net**
 - **Vis-à-vis de la société en général, l'assureur vie est en capacité lorsqu'il joue pleinement son rôle de prévoyance sociale, son rôle d'apports financiers face à des évènements dont la survenance crée en eux-mêmes la nécessité d'en disposer**

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

II/ APPORT DE L'ASSURE EMERGENT A L'ASSUREUR VIE

L'assuré vie émergent étant celui qui permet à l'assureur, dans le cadre d'un portefeuille mutualisé, d'être en capacité, les éléments caractéristiques de ce profil à rechercher peuvent être les suivants :

- ❖ Assurés en nombre suffisant sur chacune des garanties permettant d'opérer une bonne mutualisation
- ❖ Assurés acceptant de payer le juste prix découlant de l'application effective des tables de mortalité Cima (Vie, Décès) ; ceci permettant une bonne adéquation entre risques et primes
- ❖ Assurés acceptant se soumettre à la sélection médicale ; portefeuille sans effet ou avec effet amoindri d'anti sélection

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

II/ APPORT DE L'ASSURE EMERGENT A L'ASSUREUR VIE

- ❖ **Assurés et bénéficiaires déclarant le juste sinistre ; sans effets de fausses déclarations**
- ❖ **Assurés déclarant le juste risque ; sans effets de fausses déclarations**
- ❖ **Assurés hostiles aux rachats sur polices « épargne »**
- ❖ **Assurés respectant les tableaux d'amortissement des avances convenus entre eux et l'assureur vie**

A LA RECHERCHE DE L'ASSURE EMERGENT EN ASSURANCE VIE

II/ APPORT DE L'ASSURE EMERGENT A L'ASSUREUR VIE

- ❖ **Assurés hostiles aux opérations de blanchiment de capitaux**
- ❖ **Assurés contribuant de façon appréciable à l'embedded value de la société**
- ❖ **Assurés contribuant à la mise au vert des ratios de la société : ROI, ratio combiné....**

III/ PARTITIONS DES ACTEURS

Ces profils recherchés auprès de ceux qui constituent la raison d'être des offreurs et superviseurs des activités d'assurances vie, nécessitent de la part de ces acteurs, chaque catégorie pour ce qui la concerne, qu'ils jouent convenablement leur partition.

❖ La partition de l'assureur vie

En tant qu'acteur privilégié de l'activité d'assurance vie, l'assureur devrait se positionner résolument comme celui là-même qui favorise l'avènement des différents profils recherchés. Ceci passe inexorablement par :

III/ PARTITIONS DES ACTEURS

- ❖ **La partition de l'assureur vie**
 - **Un effort d'assainissement de l'existant : portefeuille actuel, de sorte à annihiler les plaintes multiformes des assurés, ou en avoir connaissance de sorte à les anticiper**
 - **Un effort d'offres de produits diversifiés répondant parfaitement aux besoins des assurés, et adaptés à notre environnement**

...III/. PARTITIONS DES ACTEURS

❖ La partition des marchés nationaux

Il revient aux marchés nationaux de jouer leur partition en faisant en sorte qu'au sein de ses membres soient privilégiées toutes actions qui promeuvent le professionnalisme.

Ils pourraient par exemple s'accorder sur des codes de bonne conduite qui vont dans le sens de la préservation et de l'assainissement des marchés

❖ La partition du régulateur

Il revient au régulateur qu'est la Cima et ses démembrements que sont les DNA d'accompagner les offreurs en continuant à jouer son rôle d'encadreur de l'activité auprès de ces derniers

Merci pour votre attention



“ Vous donner confiance en l’avenir ”

Votre avenir, notre quotidien

